

Vers une cantonalisation de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) ?

A l'occasion des récentes portes ouvertes de la Haute école suisse d'agronomie, sise à Zollikofen, les visiteurs ont pu prendre connaissance de la décision de son Conseil de procéder à la dissolution du concordat régissant cet établissement.

L'automne dernier, le Conseil exécutif du canton de Berne avait déjà informé la presse de son intention de cantonaliser cet établissement en l'intégrant entièrement dans la HES bernoise à partir de 2012, précisant en outre que cette reprise ne se fera que si les partenaires du concordat assument le financement du nouveau bâtiment.

La Haute école suisse d'agronomie (HESA) est régie depuis 1964 par un concordat réunissant tous les cantons suisses et la Principauté du Liechtenstein. Plusieurs étudiants jurassiens y suivent une formation en agronomie.

Dès lors, nous posons les questions suivantes au Gouvernement jurassien ;

- le canton du Jura, signataire du concordat, est-il au courant de cette décision et, le cas échéant, est-il d'avis que la solution proposée soit la plus judicieuse ?
- la possibilité pour les étudiants jurassiens, respectivement romands, de suivre leur cursus de formation en langue française est-elle garantie ?

Pour le groupe chrétien-social indépendant

Vincent Wermeille

Delémont, le 27 janvier 2010